

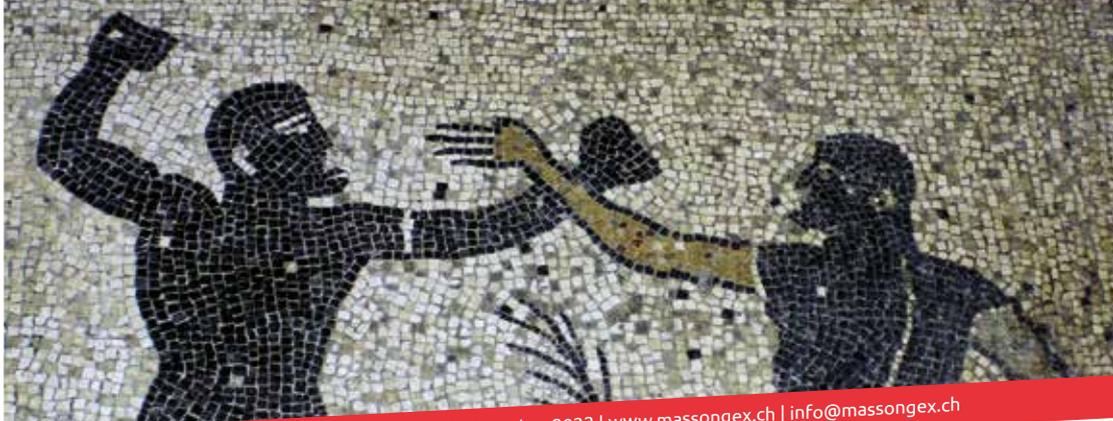


LES 3 TOURS

MASSONGEX

N° 76

Journal communal de Massongex-Daviatz | Décembre 2022 | www.massongex.ch | info@massongex.ch



» L'ÉDITO

Dans cette édition, vous découvrirez que Massongex a franchi le cap des 2'000 habitants! Eh oui, ce n'est plus un petit village. Evidemment vous n'allez pas échapper au sujet du moment qui est l'économie d'énergie car tout le monde doit fournir des efforts y compris les communes.

Vu qu'apparemment des gens confondent encore le pet et le plastique vous aurez droit à une petite piqûre de rappel sur leurs différences car en Suisse on ne trie pas le plastique dans les déchetteries.

Vous allez découvrir notre centenaire du village, sans oublier nos nonagénaires de 2021 et 2022. Vous pourrez profiter de l'exposition sur « la fabrication d'un livre » à la bibliothèque de Massongex jusqu'au 15 décembre 2022, alors dépêchez-vous car c'est bientôt fini.

Enfin, on retrouve les sociétés locales qui vous font un petit résumé de leurs différentes activités.

Avec beaucoup de patience, il faut bien l'avouer, nous allons enfin bientôt voir la place Tarnaiae et les environs autrement qu'en travaux. Cette idée de reprendre les murs des fondations romaines, je la trouve excellente. Je me réjouis de ne plus avoir à partager ce chantier, car cohabiter depuis plusieurs années avec cette zone de travaux, ses dépôts, ses engins et la circulation chaotique surtout aux heures pendulaires n'est agréable pour personne.

Carole Barman, commission communication

» SOMMAIRE

Message de la Présidente **3**
La commune **4-9**



2'000^e habitante de Massongex

Budget 2023 **10-15**
Vie locale **16-31**



Notre centenaire du village **16**



Fête de l'Automne **23**

» SAVE THE DATE...

La commission manifestations vous a concocté un magnifique week-end de l'Avent le 17 et 18 décembre 2022. En espérant vous y voir nombreux pour partager de bons moments avec les gens de notre village.

Nous vous rappelons que le contenu des articles n'engage que leur auteur.

» CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES

Municipale

L'assemblée primaire de la Municipalité est convoquée le lundi 12 décembre 2022 à 19 h00, à la salle polyvalente.

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 13.06.2022 - Approbation
2. Indexation des revenus imposables selon art. 178 LF
3. Plan financier 2023 – 2026
4. Budget 2023
5. Informations
6. Divers

Bourgeoisiale

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le mardi 13 décembre 2022 à 19h00, à la salle 14 du complexe polyvalent.

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 14.06.2022 - Approbation
2. Budget 2023
3. Divers

N.B.: les détails des budgets 2023 ainsi que les procès-verbaux sont à disposition au guichet (durant les heures d'ouverture) ainsi que sur notre site internet: www.massongex.ch.



Durant les fêtes, nos bureaux seront fermés
du 26 décembre au 3 janvier 2023

En cas d'urgence uniquement
079 443 03 81 ou 079 565 25 56

(Nous vous remercions de votre compréhension
et vous présentons, cher(ère) citoyen(ne),
nos meilleurs vœux pour l'an 2023.

Votre administration communale

» TRANSFORMATION DU VILLAGE



Le centre de notre village est en train de se transformer. Cette évolution vise à plus de convivialité par la création d'espaces aérés, sans trafic, propices à la rencontre: des rues piétonnes avec terrasses, une place Tarnaiaie avec des plates-bandes vertes et des arbres; autant d'espaces nouveaux destinés à de futures manifestations telles que marchés, concerts de rues, etc.

Après avoir supporté avec patience les nombreux mois de travaux, ce pour quoi nous tenons à remercier, en particulier, les riverains, il est à nouveau possible de parcourir le vieux village sans ornière et sans bosse.

Si nous avons exécuté le programme initialement prévu en 2019, les travaux auraient duré beaucoup moins longtemps, mais nous nous retrouverions aujourd'hui avec un centre du village avant/après travaux, à l'identique en surface, et de nouvelles canalisations en sous-sol.

Ces infrastructures souterraines indispensables ont été une formidable opportunité pour repenser nos espaces publics.

Nous espérons que les nouveaux aménagements en cours parviennent à remporter votre adhésion. Nous avons imaginé le décor, à vous d'y apporter la vie!

Sylviane Coquoz



» DÉCLARATIONS D'IMPÔT 2022

Nous vous rappelons que les déclarations d'impôt ne doivent plus être déposées à la commune. Elles doivent être adressées directement au service des contributions, soit via le portail informatique VSTAX.ch, soit par courrier:

Service cantonal des contributions
Avenue de la Gare 35
1950 Sion



» NATURE EN VILLE ET VILLAGE

Guide pratique destiné aux communes pour renforcer la biodiversité en milieu construit

Extraits de la publication éditée par le Service du développement territorial et le Service des forêts, de la nature et du paysage du Canton du Valais (Agenda 2030, Canton du Valais).

Dans un contexte d'augmentation de la population et des emplois, et sous la pression de la mobilité croissante et de l'attractivité économique des centres urbains, les zones bâties, axes routiers et aires de stationnement voient leur emprise évoluer dans des proportions préoccupantes pour la nature des villes et des villages.

La part élevée des surfaces imperméables favorise les îlots de chaleur en été et augmente les débits de ruissellement lors de forts événements orageux, lié à la faible capacité d'infiltration des sols.

Des mesures doivent être mises en place par les communes pour garantir la qualité des espaces bâtis, en l'occurrence l'aménagement d'espaces non construits publics et privés de qualité et en suffisance.

Pour les habitants et les habitantes des villes et villages valaisans, la nature semble à portée de main: il suffit de faire quelques pas pour échapper au milieu construit et se ressourcer le long d'un cours d'eau ou à l'ombre d'une haie vive. Alors, si cette nature est si proche et accessible, pourquoi donner tant d'énergie à vouloir l'inviter à l'intérieur de la zone bâtie?

L'enjeu pour les communes est de préserver et de développer, dans son milieu construit, des espaces de nature favorables à la fois aux usages des habitants et habitantes et à la diversité de la faune et de la flore. Cet enjeu réside dans l'aménagement du territoire et nécessite une vision et des actions de la part des communes.

L'aspect désordonné de la nature reprenant ses droits peut être un frein. La philosophie du «propre en ordre» associe la présence d'une flore spontanée au pied des arbres à un manque d'entretien. L'éducation à l'environnement et la sensibilisation sont des enjeux majeurs afin de reconnecter la population à leur nature de proximité et à modifier leur regard sur les «mauvaises herbes».

La prise de conscience que la biodiversité devient une valeur incontournable pour l'être humain et son bien-être dans les zones habitées va de pair avec un changement de notre compréhension de la ville et des villages et de la nature. Le milieu construit comme antithèse de la nature n'est plus à l'ordre du jour. La symbiose entre les deux est désormais incontournable pour le bien-être de la population, pour un développement des villes et des villages valaisans de qualité et pour une culture du bâti fondée sur l'interdisciplinarité et la durabilité.



Les communes ont pour tâche la révision globale de la PAZ et de leur RCCZ. C'est l'occasion pour elles de s'interroger sur la manière dont elles peuvent intégrer les questions de la nature et de biodiversité dans leurs instruments d'aménagement et en faire une priorité.



pour l'être humain et son bien-être dans les zones habitées va de pair avec un changement de notre compréhension de la ville et des villages et de la nature. Le milieu construit comme antithèse de la nature n'est plus à l'ordre du jour. La symbiose entre les deux est désormais incontournable pour le bien-être de la population, pour un développement des villes et des villages valaisans de qualité et pour une culture du bâti fondée sur l'interdisciplinarité et la durabilité.

Sylviane Coquoz, présidente de Massongex

Santé des végétaux

Le site internet du Service phytosanitaire fédéral informe sur les mesures pour empêcher l'introduction et la dissémination de maladies des végétaux dans de nouvelles régions. www.sante-des-vegetaux.ch

» 2'000^E HABITANTE DE MASSONGEX

Massongex a franchi le cap des 2'000 habitants

Août 2022

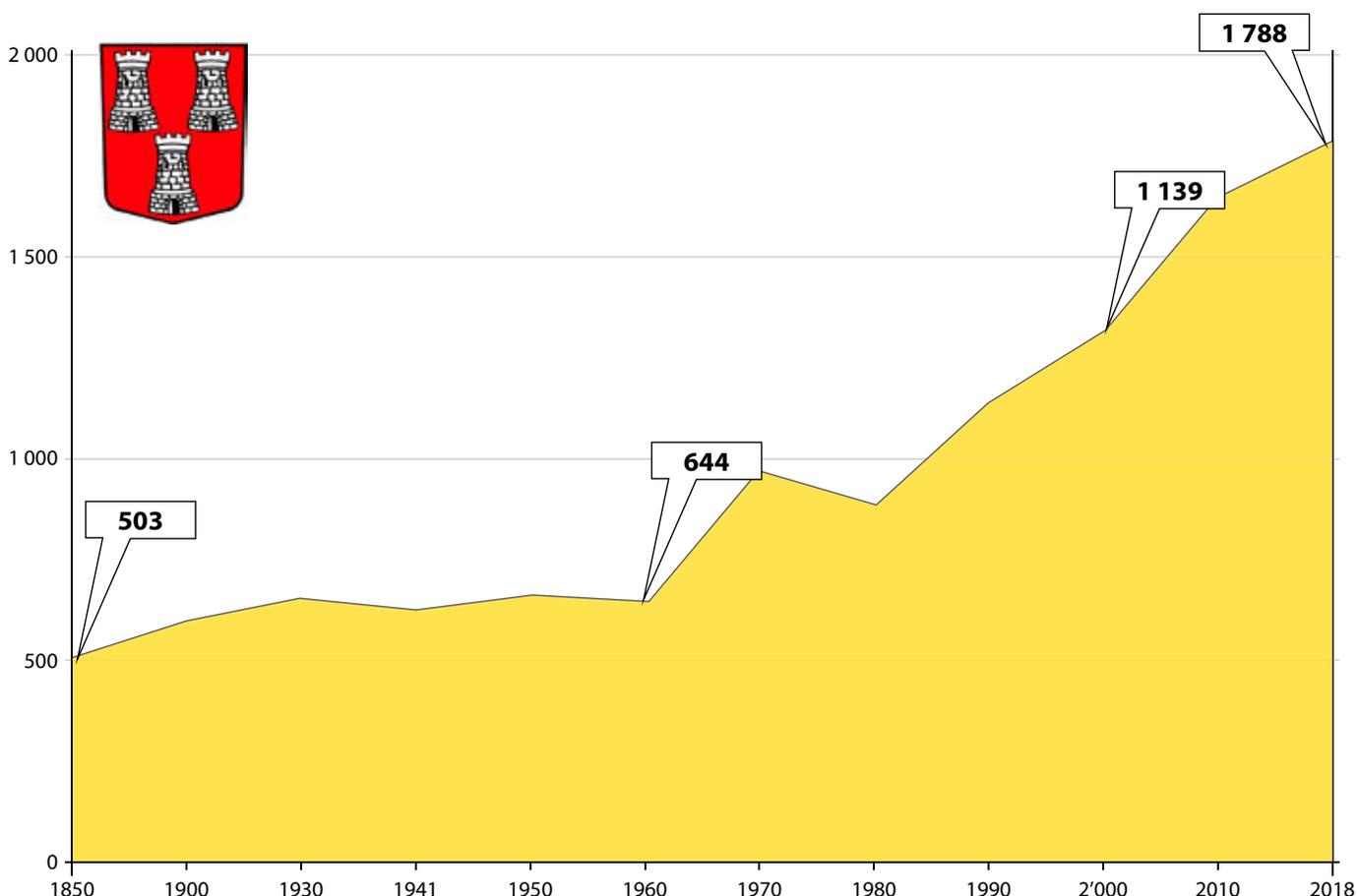
C'est le 16 août dernier que le cap des 2000 habitants a été franchi par la commune de Massongex.

La 2000^e habitante inscrite au registre de la population est Audrey Avogadro, 30 ans, enseignante à Lausanne. Elle a découvert notre région grâce à des amis résidant à Monthey et en profitant des nombreuses possibilités de randonnées des environs.

La présidente, Sylviane Coquoz, s'est fait un plaisir de l'accueillir personnellement pour lui souhaiter la bienvenue et marquer le franchissement de ce cap.



Sylviane Coquoz, présidente de Massongex



» ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'énergie est précieuse, ne la gaspillons pas !

En cette fin d'année 2022, nous prenons tous conscience de notre problème énergétique. Il ne se passe pas un jour sans que les difficultés d'approvisionnement en énergie fassent la une des journaux. Soyons francs, et demandons-nous : pourquoi n'avions-nous jamais été autant conscients de notre « addiction » qu'aujourd'hui ?

Nous pensons que la réponse est simple : si les risques liés à une pénurie n'avaient pas été aussi élevés, et s'il n'y avait pas eu d'augmentation des prix du mazout, du gaz et de l'électricité, peu de personnes auraient entrepris des mesures d'économies d'énergie.

La commune n'a pas attendu cette situation pour changer des fenêtres, isoler ses bâtiments, poser des panneaux photovoltaïques ou encore réduire la consommation de ses luminaires. Les travaux menés ces dernières années dans l'école, ou encore l'ambitieux assainissement de l'éclairage public en témoignent. Rappelons que la consommation d'électricité de nos luminaires a été divisée par 4 entre 2012 et 2021, grâce à la technologie LED et à l'abaissement dynamique (qui fait que les luminaires éclairent à 10% la nuit et n'augmentent à 60% de leur capacité que lors du passage d'une personne).

Malgré ces efforts réalisés ces dernières années, nous avons pris des mesures supplémentaires cet automne. La commune a décidé de suivre les recommandations fédérales et cantonales de manière proactive. Voici quelques exemples des actions entreprises à l'initiative du Conseil :

- Tous les radiateurs de la salle polyvalente ont été munis de vannes thermostatiques afin d'économiser de l'énergie.
- A la salle polyvalente et à l'école, des capteurs de présence ont été rajoutés afin d'éviter que la lumière ne reste allumée pour de longues durées en raison d'un oubli.
- La température de tous les bâtiments publics (sauf la nurserie) a été diminuée et les employés communaux ont été sensibilisés à la question.
- L'éclairage de Noël ne sera posé cette année qu'au centre du village aux rues Comte Riant et Quartéry, et seulement quelques heures par jour (pas toute la nuit).

L'approvisionnement énergétique de notre pays et de notre continent ne pourra toutefois pas être garanti uniquement grâce aux efforts des collectivités publiques. Chaque personne a un rôle à jouer. Nous vous invitons à suivre les mesures proposées par le Conseil fédéral dans le cadre de son programme d'économie d'énergie intitulé « L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas. » (<https://www.suisseenergie.ch/programmes/stop-gaspillage>). Chacun peut contribuer à l'effort collectif, que ce soit en réglant ses radiateurs au maximum sur 3, en éteignant la lumière en sortant d'une pièce ou en raccourcissant sa douche. Nous vous invitons à faire preuve d'engagement et à vous joindre à la commune dans ses efforts afin d'économiser l'énergie.

Olivier Saillen, vice-président / Gwenaël Richard, conseiller communal en charge de l'énergie



» PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Énergie: adaptation du programme de subventions

Le Conseil a pris la décision cet automne d'adapter le programme de subventions en lien avec l'énergie et la mobilité, en vigueur depuis le 1er janvier de cette année. Le programme actuel comprend une prime à l'achat d'un vélo électrique, ainsi qu'une subvention à la réalisation d'un CECB® Plus. La commission énergie ainsi que le Conseil communal ont tiré un premier bilan de ce programme de subventions et ont décidé en commun de l'adapter.

Le Conseil a adopté, en séance du 10 octobre 2022, un règlement visant à encadrer le volet bâtiments du futur programme communal de subventionnement. Ce règlement est actuellement en mains cantonales pour analyse, et sera soumis aux citoyens lors d'une prochaine Assemblée primaire. Lorsque ce nouveau règlement sera homologué par le Conseil d'État, il remplacera l'actuelle directive. Nous espérons pouvoir réaliser ce changement dans le courant de l'année 2023. Suite aux réflexions en lien avec le nouveau règlement, le Conseil propose plusieurs changements du programme de subventions.

Vélos électriques

La commission énergie et le Conseil proposent l'abolition de la subvention dédiée aux vélos électriques. Il a été constaté que les subventions versées cette année étaient principalement dédiées à des cycles utilisés pour les loisirs. Le Conseil constate que cette affectation ne remplit pas l'objectif fixé, qui était de remplacer des voitures par des vélos électriques. La subvention sera donc supprimée au 1^{er} janvier 2023.

Mobilité

D'autres possibilités de subventionnement sont à l'étude afin d'inciter les citoyens à opter pour une mobilité plus durable. Ce volet de la subvention sera traité séparément du règlement actuellement à l'étude.

Bâtiments

De nouvelles subventions seront versées afin de favoriser l'assainissement des bâtiments et le changement d'agent de chauffage. Ce subventionnement communal dépendra de la subvention du Canton, qui assurera l'analyse du dossier. Le règlement actuellement à l'étude déterminera les mesures du Programme Bâtiments concernées par le subventionnement communal, ainsi que le montant des aides.

Audits énergétiques

Le Conseil communal et la commission énergie souhaitent continuer à soutenir la réalisation d'audits énergétiques. L'aide à la réalisation d'un CECB® Plus est maintenue et continuera à faire l'objet d'une procédure communale uniquement.

Nous nous réjouissons d'élargir le programme de subventions communales avec des nouvelles mesures visant à assainir les bâtiments, et espérons que le nouveau règlement pourra être approuvé rapidement par l'Assemblée primaire puis par le Conseil d'État.

Gwenaël Richard, conseiller communal – Énergie, Environnement et Sécurité

» PET ET PLASTIQUES

Piqûre de rappel – déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la taxe au sac est entrée en vigueur. Nous avons mis à votre disposition des bennes à verres et à PET à la déchetterie ainsi que près de l'école.

Nous relevons que depuis un certain temps, nos employés communaux doivent trier le PET (voir photo) car les citoyens mettent tout et n'importe quoi dans ces bennes.

Si cette situation ne s'améliore pas, nous serons dans l'obligation d'enlever la collecte de PET, voire de verres près de l'école.

Pet et plastiques, ce n'est pas pareil

Les bouteilles en PET, ce sont uniquement des bouteilles de boissons sucrées et d'eau, claires et transparentes, facile à reconnaître grâce à leur logo. Elles sont reprises dans les commerces qui en vendent et à la déchetterie.

Les bouteilles opaques ne sont pas en PET (huile, lessive, etc), les barquettes non plus. Certaines grandes surfaces les reprennent; sinon, elles doivent être jetées dans les sacs poubelles blancs. Plus le PET récolté est pur, mieux il peut être recyclé.



Seules les bouteilles portant cette marque sont destinées à la collecte du pet.

Les bouteilles et emballages en plastique nuisent au recyclage du PET à boisson.

Nous profitons également de vous rappeler que dans les déchets Gastrovert, il est strictement interdit d'y mettre, entre-autre, de la litière pour chat et des aliments dans des emballages plastiques ou papiers.

Sont admis:

- › Restes crus
- › Fruits et légumes abîmés
- › Champignons comestibles
- › Os de petite taille
- › Marc de café et thé
- › Reste de fromage/jambon
- › Coquilles d'œufs
- › Restes cuits



» BIBLIOTHÈQUE DE MASSONGEX



”

Exposition à la bibliothèque
jusqu'au 15 décembre 2022

LA FABRICATION D'UN LIVRE

Cette exposition vous fera découvrir la chaîne de fabrication d'un livre et les métiers qui s'y rapportent mais aussi une réflexion sur l'univers de la création littéraire et artistique.

Tablée
Occasion
Unis
Sourires

Noël
Obligations
Souvenirs

Veillée
Offrir
Étoiles
Universel
Xéres

Horaires

Lundi et vendredi: 15h30 - 18h00 | Mercredi: 17h00 - 18h00

Bibliothèque communale et scolaire de Massongex - bloc scolaire
1869 Massongex - bibliotheque@massongex.ch - www.massongex.ch

LE MOT DES BIBLIOTHÉCAIRES

Qui dit nouvelle
année dit:
Nouvelles lectures
à découvrir,
nouvelles aventures
à vivre, et nouveaux
souvenirs à partager!

Nous vous
souhaitons plein de
bonheur et de belles
découvertes pour
cette année 2023!

Nous restons à
votre disposition
pour tous
renseignements
complémentaires et
vous souhaitons un
tout bel hiver.

Avec nos salutations
les meilleures

*Anne-Cécile Richard &
Régine Dubosson Voeffray*

» BUDGET 2023 – MESSAGE INTRODUCTIF

Pour rappel et suite à l'introduction pour le budget 2022 déjà du MCH2 (modèle comptable harmonisé), plusieurs remarques sont à prendre en compte avant la lecture de ces budgets, tant communal que bourgeoisial :

- Une nouvelle numérotation a été mise en place, impliquant le regroupement de certains comptes ou au contraire le dédoublement d'autres postes par rapport aux comptes 2021 ;
- Une limite d'activation des investissements a été définie et s'élève à CHF 25'000.-, tout montant en dessous de ce seuil doit être comptabilisé dans le fonctionnement ;
- Des taux d'amortissement sont définis selon les catégories d'actifs, il ne s'agit plus d'appliquer un taux global de 10% des investissements et il n'est plus autorisé d'amortissements extraordinaires ;
- Les fonds de rénovation ne sont plus acceptés et devront être dissouts ou reversés sur un compte de réserve de politique budgétaire.

Municipalité - Compte de résultat

Le compte de résultat de la Municipalité présente une marge d'autofinancement en adéquation avec le budget 2022 mais en grosse diminution par rapport aux comptes 2021, expliquée par une augmentation durable des charges avoisinant les CHF 600'000.- sur les prochaines années ainsi qu'une année particulière au niveau des revenus fiscaux en 2021 enregistrant un solde de revenus des années 2019 et 2020 de plus de CHF 500'000.- que les provisions faites sur 2021. Pour 2023, cette marge avant amortissements comptables est estimée à **CHF 502'395.-**.

Les principaux éléments significatifs influençant ce budget sont les suivants :

Administration générale - 0

Au niveau des frais d'alimentation en énergie des différents bâtiments (029.312) et ceci au sein de chaque dicastère, il a été budgété une hausse du coût du chauffage de plus de 20% et des frais d'électricité de plus de 30%.

Ordre et Sécurité publique - 1

Comme déjà mentionné depuis 2020, la Commune de Monthey a établi une nouvelle convention concernant la police intercommunale (111.3612.00) majorant le coût par habitant à CHF 75.- dès 2024. La participation de Massongex a augmenté donc progressivement de CHF 20'000.- par an pour atteindre CHF 120'000.- en 2023.

Dans le courant 2023, des horodateurs seront installés sur le territoire communal et des vignettes de stationnement seront vendues à un prix modéré aux employés communaux, aux enseignants et au personnel de la garderie (111.4240.00).

Le Grand Conseil a adopté en session de décembre 2020 la modification de la loi d'application du code civil portant sur la professionnalisation et la cantonalisation des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Dès le 1^{er} janvier 2023, les APEA cantonales entreront en fonction et les charges financières seront réparties entre le canton (70%) et les communes (30%) (122.3632.00). Les coûts de l'ensemble du service du feu de Massongex sont englobés dès 2023 dans le compte 150.3101.03 qui correspond à notre participation aux coûts du Centre de Secours Incendie Chablais (CSI-Chablais).

Formation - 2

Le traitement du personnel enseignant (212.3631.05) subit une hausse par rapport au budget 2022 et comptes 2021, le nombre d'élèves ainsi que la taxe d'écolage ayant augmentés.

L'augmentation du nombre d'élèves estimé au Cycle d'orientation par rapport au budget 2022 impacte également les comptes 213.3612.01 et 213.3631.05.

Culture, sport et loisirs, Eglise - 3

Les travaux d'élagage du parcours santé (341.3140.02) n'ayant pas été réalisés en 2022 sont reportés en 2023 ainsi que le projet d'aménagement d'un site d'escalade (341.3140.03).

Prévoyance sociale - 5

Un montant plus important est budgété pour la garderie (545.3636.06) étant donné l'engagement de personnels supplémentaires, l'augmentation salariale dû au coût de la vie ainsi que la nouvelle grille tarifaire appliquée dans le courant 2022 subventionnant de manière plus importante les faibles et moyens revenus. Après déduction de la participation cantonale (545.4631.02), la garderie laisse apparaître des coûts annuels de l'ordre de CHF 460'000.-.

L'aide sociale (572.3637.00) est en hausse comme l'indiquent les comptes 2021 et ponctionne le budget 2023 d'un montant de CHF 150'000.- après déduction de la participation cantonale (572.4631.02).

Trafic et télécommunications - 6

L'augmentation des salaires du personnel d'exploitation (615.3010.01) s'explique par une réorganisation du service des travaux publics.

Les coûts du réseau urbain «MobiChablais» (622.3634.03) augmentent de CHF 50'000.- pour 2023. Des frais sont prévus en 2023 pour la continuation de l'étude concernant le projet de 2^e quai CFF.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire - 7

Approvisionnement en eau - 71

L'exploitation du réseau d'eau potable (entretien, surveillance, relevé compteurs, facturation) sera reprise en 2023 par Génedis (710.3143.01).

Traitement des eaux usées - 72

Afin de palier au gros déficit de ce service (72), les nouveaux règlements communaux seront soumis à votre approbation lors d'une prochaine assemblée primaire.

Gestion des déchets - 73

On peut constater avec satisfaction que la Commune répond toujours aux exigences de l'autofinancement avec une recette excédentaire de CHF 6'340.- (730.3510.00).

Economie publique - 8

Les comptes préalablement établis sous 871 (électricité) sont passés sous 879 (autres sources d'énergie) dès 2023.

Un effort important est déployé pour l'énergie en 2023. La Commune s'engage à soutenir l'utilisation efficace de l'énergie au sein de la population et débloque un montant de CHF 60'000.- sous forme de subventions énergétiques (879.3130.31). Une déléguée à l'énergie sera engagée (879.3132.10), en partenariat avec Monthey et Collombey-Muraz, afin de soutenir la commune dans l'élaboration de nouveaux projets comme le photovoltaïque (879.3151.03) et la détection d'ilots de chaleur (879.3151.04).

Finances et Impôts - 9

Au vu de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (base décembre 1982) de plus de 3% depuis la dernière compensation des effets de la progression à froid (2008), les taux d'impôts communaux seront corrigés de 3% et se monteront ainsi à 153% pour la période fiscale 2023 en application de l'art. 32 al. 4 LF. Cette correction entraînera une baisse des recettes fiscales de l'ordre de CHF 50'000.-. La différence d'impôts sur le revenu (910.4000.01) par rapport aux comptes 2021 s'explique par des soldes d'impôts 2019 et 2020 (estimation prudente en période de COVID) plus hauts que les provisions estimées sur 2021. Il en est de même pour les impôts sur le bénéfice des personnes morales (911.4010.00).

Les redevances perçues pour l'utilisation du sol (PCP) ne seront plus reversées aux ménages dès 2023 (950.4120.00) mais utilisées à bon escient dans la nouvelle politique communale de soutien aux énergies renouvelables.

Avec des charges d'un montant de CHF 8'103'730.- et des revenus de CHF 7'692'235.-, le compte de résultat pour ce budget laisse apparaître un excédent de charges de CHF 411'495.-.

Municipalité - Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à **CHF 1'744'405.-**. Ci-après, nous vous relatons les principaux et nouveaux éléments amenant à ce montant.

Mise en valeur patrimoine archéologique – 329.5290.05

Le Conseil communal a décidé de travailler avec la société ArchaeoConcept dans le but de contribuer au développement de la gestion du patrimoine culturel. La première phase est prévue en 2023 par la mise en place du projet et du dossier de financement. La deuxième phase, à savoir la production du matériel et des supports, est prévue en 2024.

Eclairage public – 615.5010.05

Des nouveaux luminaires LED seront installés sur la route du Simplon.

Chemins de campagne – 615.5010.06

Il sera procédé à l'assainissement du chemin de la Vorpillère, chemin subventionné à hauteur de 33% par la Confédération (615.6300.00) et 37.6% par le Canton (615.6310.00).

Chemin des Eudrants – 615.5010.07

La réfection du chemin des Eudrants, non réalisé en 2022, est prévue pour 2023.

Chemin du Grand Clos – 615.5010.08

Un projet de rénovation du chemin du Grand-Clos sera étudié.

Passage inférieur – 615.5010.14

Une étude sera réalisée pour la création d'un passage inférieur vers les Ilettes, mesure prioritaire du projet d'agglomération.

Signalisation routière – 615.5060.04

Il s'agit de la signalisation des arrêts de bus sur la route cantonale ainsi que la réfection de l'arrêt de bus à Daviaz.

Place Tarnaiae – 615.5060.05

Un solde de travaux sera effectué sur 2023 pour la pose du revêtement.

Le Bras – 710.5030.07 / 720.5030.01

La réfection des conduites sur le chemin du Bras, 2^e étape, sera réalisée.

Compteurs d'eau – 710.5060.07

L'entreprise Génédis va changer les compteurs d'eau du territoire communal.

Daviaz – 720.5030.06

Il est prévu l'étude en 2023 de la mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires ainsi que la réalisation d'un bassin de rétention provisoire à Daviaz.

PAZ – 790.5290.02

Un montant est encore prévu en 2023 afin de boucler l'élaboration du dossier PAZ (plan d'aménagement des zones) et d'organiser une séance d'information à la population.

Evolution des engagements et de la fortune

L'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 411'495.- et une fortune nette de CHF 9'197'913.-, fortune qui va passablement diminuer ces prochaines années avec les excédents de charges budgétés et le financement des investissements réalisés et futurs.

Les dettes à moyen et long terme s'élèvent à CHF 5'450'000.- au 31 décembre 2021. L'insuffisance de financement au budget 2022 de plus de CHF 2'000'000.- a été absorbée en partie par un emprunt de CHF 1'200'000.- pour la réalisation des travaux au niveau des conduites d'eaux usées. En 2023, un nouvel emprunt sera demandé pour la réalisation de la 2^e partie du chemin du Bras, ceci afin de ne pas péjorer de manière trop conséquente nos actifs financiers.

Les comptes indicateurs démontrent que le taux d'endettement net de la commune en 2023 est bon et ceci jusqu'en 2026 malgré des efforts d'investissements élevés. Le taux d'autofinancement pour 2023 est jugé mauvais. Ceci est expliqué par la marge d'autofinancement avoisinant les CHF 500'000.- en comparaison aux CHF 1'850'000.- en 2021. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.

La dette nette par habitant se situe à CHF 1'514.- en 2023 et est considérée comme une dette moyenne. La dette va augmenter de manière croissante pour se rapprocher des CHF 2'500.- en 2026, endettement moyen sous MCH2.

Bourgeoisie – Comptes de fonctionnement

Le budget 2023 de la Bourgeoisie prévoit un excédent de recettes de **CHF 7'220.-**, contre CHF 12'220.- au budget 2022 et CHF 580.10 aux comptes 2021.

Le plan quadriennal 2023-2026 prévoit un excédent de revenus de CHF 3'800.- pour les 3 prochaines années.



Les budgets d'investissement et de fonctionnement de la Municipalité ont été acceptés par la commission des finances le 10 novembre 2022 puis par le Conseil municipal le 21 novembre 2022.

Nous vous invitons à participer nombreux à l'assemblée primaire et à l'assemblée bourgeoise où vous serez informés plus en détails sur le budget 2023 qui, on vous le rappelle, est soumis à votre approbation.

L'Administration communale / 24.11.2022

*Sylviane Coquoz
Présidente*

*Céline Morisod
Caissière*

» BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		BUDGET 2023		BUDGET 2022		COMPTES 2021	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	892'955.00	16'050.00 876'905.00	908'045.00	16'050.00 891'995.00	931'308.48	15'031.35 916'277.13
1	Ordre et sécurité publics, défense	389'875.00	89'100.00 300'775.00	358'135.00	88'170.00 269'965.00	383'389.85	122'681.20 260'708.65
2	Formation	1'839'143.00	47'000.00 1'792'143.00	1'699'851.00	47'000.00 1'652'851.00	1'853'321.07	43'604.85 1'809'716.22
3	Culture, sport et loisirs, église	361'480.00	14'925.00 346'555.00	372'295.00	13'945.00 358'350.00	318'478.25	10'856.00 307'622.25
4	Santé	334'050.00	334'050.00	322'600.00	322'600.00	405'114.90	100'000.00 305'114.90
5	Prévoyance sociale	1'559'885.00	560'468.00 999'417.00	1'407'885.00	508'400.00 899'485.00	1'283'498.25	559'471.25 724'027.00
6	Trafic et télécommunications	1'037'155.00	9'615.00 1'027'540.00	921'583.00	9'615.00 911'968.00	844'929.80	9'423.95 835'505.85
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'306'702.00	629'500.00 677'202.00	1'316'451.00	624'150.00 692'301.00	2'061'420.14	640'738.70 1'420'681.44
8	Economie publique	180'860.00 78'040.00	258'900.00	120'110.00 131'090.00	251'200.00	66'314.80 155'410.75	221'725.55
9	Finances et Impôts	201'625.00 5'865'052.00	6'066'677.00	193'795.00 5'463'663.00	5'657'458.00	212'522.95 6'378'444.99	6'590'967.94
TOTAL		8'103'730.00	7'692'235.00 411'495.00	7'620'750.00	7'215'988.00 404'762.00	8'360'298.49	8'314'500.79 45'797.70

» BUDGET D'INVESTISSEMENT

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		BUDGET 2023		BUDGET 2022		COMPTES 2021	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	278'000.00	278'000.00			49'509.35	49'509.35
1	Ordre et sécurité publics, défense					114'337.00	114'337.00
2	Formation	85'000.00	85'000.00			1'383'110.95	202'411.90 1'180'699.05
3	Culture, sport et loisirs, église	11'000.00	11'000.00			53'051.30	53'051.30
4	Santé					1'506.65	1'506.65
5	Prévoyance sociale					7'792.10	7'792.10
6	Trafic et télécommunications	611'750.00	66'200.00 545'550.00	1'432'283.00	221'350.00 1'210'933.00	571'237.60	6'768.00- 578'005.60
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	963'885.00	139'030.00 824'855.00	1'498'585.00	132'450.00 1'366'135.00	945'288.75	79'207.05 866'081.70
8	Economie publique					1'944.40	1'653.50 290.90
TOTAL		1'949'635.00	205'230.00 1'744'405.00	2'930'868.00	353'800.00 2'577'068.00	3'127'778.10	276'504.45 2'851'273.65

» APERÇU COMPTE RÉSULTATS/INVESTISSEMENTS

Compte de résultats

		COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	6'409'666.14	6'725'496.00	7'189'840.00
Revenus financiers	+ CHF	8'262'044.30	7'215'988.00	7'692'235.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	1'852'378.16	490'492.00	502'395.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'852'378.16	490'492.00	502'395.00
Amortissements planifiés	- CHF	1'950'632.35	882'514.00	907'550.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	12'740.00	6'340.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	52'456.49	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	45'797.70	404'762.00	411'495.00
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-

Compte des investissements

		COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Dépenses	+ CHF	3'127'778.10	2'930'868.00	1'949'635.00
Recettes	- CHF	276'504.45	353'800.00	205'230.00
Investissements nets	= CHF	2'851'273.65	2'577'068.00	1'744'405.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

		COMPTE 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'852'378.16	490'492.00	502'395.00
Investissements nets	- CHF	2'851'273.65	2'577'068.00	1'744'405.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	998'895.49	2'086'576.00	1'242'010.00
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Le détail des budgets 2023 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch.
Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.

» NOTRE CENTENAIRE DU VILLAGE

Massongex: 100 printemps pour Nanette, la reine des irish coffees



En cent ans, Nanette a connu plusieurs présidents de commune. Les anciens Jérôme Cettou, Hervé Ruppen et l'actuelle Sylviane Coquoz étaient présents samedi, tout comme le conseiller d'Etat Christophe Darbellay. ©DR.

Bernadette Chiono a soufflé 100 bougies samedi à Massongex, village où cette personnalité très populaire coule des jours heureux dans l'appartement qui l'a vu naître.

Ce samedi 4 juin, 150 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de Bernadette Chiono. Pour fêter son anniversaire, l'alerte centenaire de Massongex a en effet souhaité réunir autour d'elle bon nombre de celles et ceux qui ont partagé un bout de chemin avec elle afin de les remercier d'avoir contribué à sa joie de vivre.

Il faut dire que le vécu, le rayonnement, le sens de l'humour et l'empathie de celle que tout le monde appelle Nanette en font une personne appréciée à Massongex.

Fille cadette d'Hélène et de Charles Gerfaux, Bernadette voit le jour le 4 juin 1922 dans cette localité. Elle y vit une enfance heureuse, entourée de ses quatre sœurs. Après sa scolarité primaire, elle fait l'école ménagère à Saint-Maurice.

A 17 ans, après le décès de sa sœur Hélène, elle rejoint Fribourg pour s'occuper de ses quatre neveux en bas âge durant trois ans avant de revenir dans le Chablais où elle travaille comme femme de chambre au collège alpin Beau Soleil à Villars puis en tant que serveuse à Champéry.

Passionnée de politique

En 1947, elle épouse Gino Chiono, qu'elle a le grand chagrin de perdre dans un accident en 1963, alors qu'elle n'a que 41 ans. Elle ne se laisse pas abattre et élève leurs deux filles, Marie-Hélène et

Article du Nouvelliste
 écrit par Lise-Marie Terrettaz le 7 juin 2022
 Crédit photo ©DR

Mireille, en leur transmettant des valeurs leur permettant d'affronter les aléas de la vie. Maman et belle-maman, tante et grand-tante très appréciée, Nanette cultive aussi de grandes amitiés grâce à sa personnalité et à sa gentillesse.

La politique villageoise l'intéresse et elle participe à toutes les campagnes présidentielles dans sa commune. Dès 1972, elle tient des stands de dégustation en grande surface, une activité dans laquelle elle se montre chevronnée et qu'elle pratiquera jusqu'à... 72 ans! En parallèle, elle travaille un jour par semaine comme vendeuse dans un kiosque à Saint-Maurice.



Scrabble, jass et voyages

Elle cultive l'art de l'hospitalité chez elle ou dans son mobile home au Bouveret et ses «irish coffee» ont fait sa renommée.

Membre du chœur mixte L'Echo de nos 20 ans de Monthey et environs, joueuse de Scrabble et de jass, elle consacre aussi du temps aux mots croisés, à la lecture, au cinéma, au théâtre, s'intéresse aux expositions et à la musique. Sans oublier les voyages, qui lui font découvrir l'Indonésie, l'Inde, l'Egypte et une grande partie de l'Europe. Autant de souvenirs dans lesquels elle se replonge volontiers en feuilletant ses albums photos.

Toujours positive

La gym, le vélo, les randonnées en montagne, le ski de fond, les raquettes ont longtemps fait son bonheur. Ces dernières années, elle privilégie les promenades au grand air avec son «guépard», son déambulateur.

Si la vie ne l'a pas épargnée, Nanette est restée une personne positive, sachant relativiser et capable de rebondir dans des situations difficiles. Son leitmotiv : «Continuer à me reposer en coulant des jours heureux dans l'appartement où je suis née.»

A l'occasion de son centième anniversaire, Nanette a organisé une collecte et a ainsi réuni plus de 7000 francs en faveur des enfants de la Maison de Terre des hommes à Massongex.



Le 7 mai, la fanfare L'Echo de Châtillon donnait un concert dans le cadre de son centième anniversaire. Nanette a été invitée à rejoindre les musiciens et un bouquet lui a été offert sur l'air de «Joyeux Anniversaire». Un moment riche en émotions. ©DR

» NOS NONAGÉNAIRES

On n'a pas tous les jours 90 ans !

Comme le temps passe ! C'est une chance de vivre aussi longtemps et de traverser des époques si différentes, de la seconde guerre mondiale à nos jours, avec tous les changements sociaux et technologiques intervenus entre temps ; une chance d'avoir côtoyé tellement de gens différents et partagé avec eux des joies, des tristesses, des galères mais surtout de l'amour et de belles amitiés. Qui aurait pensé à votre naissance que vous pourriez un jour, correspondre sans fil, en direct et en vidéo avec vos petits-enfants expatriés à l'autre bout de la planète ?

Nous saluons nos aînés qui ont passé ce cap en 2021 et 2022 !

Nous félicitons **Angèle Gallay, Josiane Barman, Odile Frossard, Edmée Benay, Pierre Rappaz**, sans oublier **Bernadette Chiono dite «Nanette»**, elle qui a passé le cap de ses 100 ans dans l'allégresse.

Nous saluons votre sagesse et votre clairvoyance. Vous qui êtes très avisés, vous qui contemplez du seuil de votre maison l'évolution des mœurs d'un regard amusé, peut-être même critique voir apeuré, vous avez acquis le droit de vous reposer sans être inquiétés par la fureur du monde.

Nous saluons votre longévité ! De la légèreté de vos 20 ans, en passant par vos années de dur labeur, jusqu'à la quiétude d'une retraite heureuse et bien méritée.

Nous saluons, chacune et chacun d'entre vous qui, à votre manière, poursuivez votre périple sur le sentier escarpé des centenaires en abordant le grand âge et ses imperfections avec confiance, humour et sérénité.

Nous saluons avec estime et respect chacun de vos parcours de vie et nous vous souhaitons beaucoup de bonheur dans vos foyers respectifs.

Que Dieu vous garde toutes et tous en bonne forme !

Raymonde Schoch

Madame Angèle Gallay est née Rouiller, le 24 mai 1931 aux Ferrages à Troistorrents. Elle a épousé Marcel Gallay le 10 mai 1952. Ils ont eu 3 filles et 1 garçon. Angèle a travaillé dans son foyer pour élever ses enfants à Massongex. «Une très gentille maman, avec un caractère jovial, heureux et rieur, une très bonne vivante» nous confie sa fille Rachel. En pleine forme pour son âge, elle continue à cultiver son jardin de légumes et ses géraniums, elle confectionne encore ses conserves et ses confitures.

Elle est fière de sa descendance et apprécie tout particulièrement de voir ses 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Les sorties en car avec les aînés sont toujours un très bon moment et son sport préféré c'est le loto ! Vous la rencontrerez le dimanche, à la salle communale car elle ne ratera jamais une après-midi de jeu organisée par l'une ou l'autre des sociétés locales actives sur la commune. Elle en ressort rarement bredouille. Bravo Angèle, et belle continuation.





Madame Josiane Barman est née Barman, le 29 février 1932 à Vers-chez-Combe dans une fratrie de 9 enfants, 4 garçons et 5 filles. Elle fait ses classes à Daviaz puis elle suit l'école ménagère à St-Maurice. Avant son mariage elle travaille en tant que gouvernante dans une famille suisse allemande.

Elle épouse Léon Barman en 1954 avec qui elle aura 1 fille et 3 garçons qui lui donneront à leur tour 8 petits-enfants et 9, bientôt 10 arrière-petits-enfants! «Last but not least» comme disent les anglais, le dernier point mais pas le moindre, elle participe à l'ouverture de la Maison de Terre des hommes à Massongex où elle a œuvré comme lingère, cuisinière et autres travaux auprès des enfants pendant 34 ans jusqu'à ses 72 ans. Durant toutes ces années elle a voyagé avec plaisir en Italie, elle est aussi allée 3 fois au Mexique pour rendre visite à la famille de son fils.

«Un peu réservée mais très gentille et serviable, c'est une maman géniale qui pète le feu» comme nous la décrit sa fille Christine. Très alerte et dynamique pour son âge, il faut que ça bouge, et elles vont ensemble dans les bois cueillir des champignons. Josiane aime encore crocheter, tricoter, coudre, garder les petits et faire de la pâtisserie pour eux qui l'appelle «grand'maman-gâteau». Elle n'hésite pas non plus à donner un coup de main comme sommelière au loto de la fanfare. Pour se reposer elle regarde «Top modèle» à la télévision dont aucun épisode ne lui a échappé depuis 30 ans. Bravo Josiane, nous vous souhaitons encore de très nombreux rebondissements dans cette série culte.

Madame Odile Frossard est née Lattion, le 23 mai 1931 à Dranse près de Liddes. Avant son mariage avec Jean Frossard de Liddes en 1952, elle a exercé le métier de sommelière à Bex. Ensemble ils ont eu 3 garçons et 1 fille. Une vraie famille de lidderains, tenaces et volontaires, qui ont commencé ensemble comme hôtelier à Vichères-Liddes avant d'emménager à Massongex et de reprendre en 1967, le café «Le Central». En 1972, pour des raisons de santé, le couple laisse le restaurant pour s'installer à Collombey. C'est à cette période qu'elle apprend sur le tas la gestion d'un kiosque qu'elle tiendra, à Collombey ainsi qu'à St-Maurice, jusqu'à sa retraite. «C'est une femme douce et très coquette qui aime la compagnie, jamais elle n'a haussé le ton, elle laissait cela à grand-papa et petit clin d'œil, c'est une vraie bec à bonbon, elle adore le chocolat» nous raconte Béatrice sa belle-fille.



Hyperactive, aimant les gens, Odile était faite pour les métiers en rapport avec le service et dans ces temps libres elle aimait marcher, aller aux champignons, crocheter, coudre et tricoter. Pas de temps mort dans cette vie bien remplie. L'été à Liddes, l'hiver en plaine, ce n'est qu'en octobre 2020 qu'elle se rapproche de ses enfants, de ses 8 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants et qu'elle revient vivre à Massongex. Malencontreusement, une mauvaise chute lui a valu une fracture du fémur ce qui depuis la restreint dans ses mouvements, mais par bonheur elle trouve tout le soutien dont elle a besoin auprès de sa famille. Odile, nous vous souhaitons de pouvoir profiter de la belle énergie de votre grande descendance car c'est par elle que le monde vient à vous.



Monsieur Pierre Rappaz, dit Pierrot est le fils d'Emma et de Charles Rappaz. Il est né à Miéville le 9 août 1932 et a partagé la vie de quatre frères et d'une sœur. Sa scolarité primaire se déroula à Vernayaz, puis à St-Maurice au collège pour le secondaire. Par la suite, il a embrassé une formation et une carrière d'électricien qui l'a conduit à travailler pour les gardes fortifications (GF) basés à St-Maurice. Il fut responsable des installations électriques de Chillon au Grand-St-Bernard jusqu'à sa retraite.

En 1958, il épousa Albane Vernay de Massongex où ils s'établirent et élevèrent deux enfants, Marie-Pierre et Albano. Albane décéda d'une longue maladie à 51 ans. Si Albano est resté célibataire sans enfant, Marie-Pierre s'est mariée à Jacques Humbert et ils ont élevé un fils, Gaétan.

Pierrot se remaria le 26 janvier 1996 avec Leslie Planche, qui est toujours sa compagne aujourd'hui. Pierrot s'impliqua dans diverses sociétés locales, le football club en tant que président et créa dans les années 80, le club de pétanque. Il fut aussi président du PLR du district de St-Maurice durant 16 ans. Voici donc la vie de Pierrot Rappaz, qui vit toujours à Massongex et qui a fêté ce 9 août ses 90 ans.

Madame Edmée Benay est née à Yverdon, le 01.06.1932. Femme au foyer, elle a élevé 4 enfants qui vivent à l'étranger. Elle a d'abord habité la Conversion. Ne supportant plus le bruit, elle a déménagé à Bex d'où elle s'est mise en quête d'un chalet. C'est en 1995 qu'elle trouve son bonheur en lisant une petite annonce dans «Aux Trouvailles» pour un appartement à louer à Daviaz. Ce fut un véritable coup de cœur pour cet endroit calme, discret, verdoyant et pas trop isolé, ce qu'elle apprécie infiniment. C'est là qu'Edmée s'est installée depuis le 1^{er} août 1995.

Elle a toujours son permis de conduire et de Daviaz, elle se rend régulièrement en voiture chez sa sœur à Rolle. Ses passe-temps préférés sont les balades en forêt et la cueillette des champignons. Sa bibliothèque regorge de livres car la lecture est un de ses intérêts favoris. De caractère très solitaire, libre et émancipée, elle adore les voyages. Elle aime l'Italie où elle a résidé durant 8 ans. Dans ses plus jeunes années, elle a aussi beaucoup vagabondé sac au dos, notamment au Mexique, au Maroc et dans le désert.



Chère Edmée, nous vous souhaitons de conserver encore de longues années votre incroyable esprit indépendant, votre autonomie et votre exceptionnelle vitalité !

» BELLE MÉTÉO ET BEL ESPRIT POUR LA SORTIE DES AÎNÉS!

C'est le 15 septembre dernier qu'avait lieu la traditionnelle sortie des aînés, organisée par la commission des œuvres sociales. Quarante-quatre habitants de notre commune ont répondu présent à l'appel d'une sortie « surprise », comme le veut la coutume.

Le rendez-vous était fixé à 8h à la Place Gabriel-Donnet et l'ambiance, dans le car était digne d'une course d'école! Rires, sourires, anecdotes, tout y était. Chacun s'est installé et le car a pu prendre le départ pour Belp où nous avons fait une pause-café/croissants dans un cadre magnifique au bord de l'Aar.

Ensuite, et ça restait une surprise, direction Interlaken et Beatenberg pour vivre le repas de midi dans un esprit tout ce qu'il y a de plus convivial. Le trajet a été l'occasion de discussions toutes plus intéressantes les unes que les autres avec de très beaux moments de partage sur l'histoire de Massongex, par exemple.

Une fois arrivé sur le lieu du repas, un apéritif a été proposé à nos aînés, à l'extérieur afin de profiter de la belle tournure qu'avait pris la météo de ce mercredi. Nous avons parlé de sommets, de restauration et partagé un beau moment avant de passer à table dans le restaurant Dorint Resort Blüemlisalp où l'accueil a été à la hauteur des espérances.

Après avoir bien mangé, c'était quartier libre pour une partie de l'après-midi. La commission des œuvres sociales avait prévu une descente en funiculaire pour rejoindre Beatenbuch avant de prendre le bateau en direction de Thoun où le chauffeur nous attendait pour rentrer à Massongex. Comme pendant les courses d'école, certains se sont endormis, d'autres n'avaient pas envie de rentrer et certains étaient impatients de pouvoir partager cette belle journée avec ceux qui n'étaient pas venus.

Merci les aînés, nos mémoires vivantes, pour cette belle journée et vos sourires.

Maurizio Iulianiello



» CLUB DES AÎNÉS DE MASSONGEX-DAVIAZ

Avec bonheur les activités ont repris cette année, en voici un résumé:

- 23 février, assemblée générale suivi d'un loto.
- 27 avril (après-midi), visite fabrique de Chocolat Cailler suivi d'une collation.
- 18 mai (après-midi), visite du musée du Vitrail à Romont suivi d'une collation.
- 22 juin (09h30-18h30), excursion au lac Noir, repas de midi et au retour pause à Fribourg.
- 26 octobre (09h30-18h30), visite du musée d'Evolène puis brisolée à La Taverne.
- 23 novembre (14h00) à Massongex, loto où chaque participant apporte 3 lots.
- Les autres mercredis, tournoi de yass à Massongex (sauf vacances...).

Chaque retraité en âge d'AVS sont les bienvenus pour ces moments de retrouvailles et de partage.

Contacts: Gertrude Geisser, Anne-Marie Richard et Charly Maumary.

Charly Maumary



Retour de sortie du 22 juin.

» FÊTE DE L'AUTOMNE

La fête de l'automne a souffert de la pluie



Membres de la commission manifestations et culture.



La fête de l'automne, sur le thème de la Rome antique a permis à notre commune de vivre de beaux moments le samedi 24 septembre, malgré une météo capricieuse qui a provoqué l'annulation du marché aux puces des enfants.

Des animations, de la nourriture, une course d'obstacles et beaucoup d'autres activités ont permis à la fête de l'automne de rayonner, une fois encore, fin septembre à Massongex.

La commission manifestations et culture, présidée par Jennifer Cettou a œuvré pour permettre d'installer Rome à Massongex !

Même si la fréquentation n'a pas été celle espérée, en raison de la météo, les enfants n'ont pas boudé la course d'obstacle. Les plus grands ont profité, eux, d'un repas dans le thème qui a été plus qu'apprécié.

Maurizio Iulianiello

» PAROISSE DE MASSONGEX



L'église de Massongex a fêté récemment ses 200 ans d'existence.

Deux siècles que résonnent dans ses murs le murmure des prières, emportant avec lui les joies, les peines de tous ceux qui sont venus et viendront encore se recueillir en ce vénérable édifice.

Pour fêter dignement l'évènement, un comité, aidé de nombreux bénévoles a pu préparer un alléchant programme le week-end du 11 et 12 juin.

Le samedi soir, un trio de musiciens virtuoses a enchanté l'assistance avec un remarquable concert.

Le lendemain fut riche en émotions également avec l'inauguration du merveilleux jardin de l'église, endroit prêtant à l'émerveillement et au recueillement. Madame Sylviane Coquoz, présidente de Massongex, a coupé le symbolique ruban.

Présidée par Monseigneur Jean Scarcella, la messe dominicale dotée d'une nombreuse assistance fut magnifique et priante, rehaussée par les harmonieux chants du chœur Freedom. Cette cérémonie nous permis aussi de fêter nos jubilaires de mariage et remercier d'anciens membres de nos différents comités.



La générosité de Madame Gertrude Geisser a permis aux paroissiens de découvrir une flamboyante nouvelle bannière, fabriquée à l'identique de la précédente et que chacun peut désormais admirer au fond de l'église, dans un écrin de bois également offert par Madame Geisser.

Le repas qui a suivi, préparé par les restaurateurs du village et un traiteur, a réjoui les papilles des petits et grands.

L'après-midi fut également festif, avec l'animation musical par Edith Perriard, la tombola et la venue du clown Gabidou.

Les photos de cette journée peuvent être obtenues auprès de Monsieur Emmanuel Boissard, boissard.emmanuel@gmail.com

Nous espérons que cette fête aura laissé un beau souvenir dans le cœur de chacune et chacun présent lors de ce week-end.

Eddy Moix, président du Cogest

» L'ÉCHO DE CHÂTILLON

Chaque année, pour son concert annuel, l'Écho de Châtillon de Massongex se creuse la tête pour vous proposer un programme original qui vous fera voyager. Le 28 janvier 2023, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour un concert au travers du thème d'une civilisation perdue.

Le choix d'un thème de concert n'est pas chose aisée. Il faut penser aux musiciens qui sont parfois plus jeunes ou moins forts, mais aussi aux goûts de chacun et de chacune. Bref, une belle réflexion faite par notre commission musicale pour que tout le monde prenne du plaisir de nos musiciennes et musiciens à nos spectateurs et spectatrices.

Cette année, le thème « Civilisation perdue » fut trouvé grâce à un morceau qui plaisait à notre directeur: SubTerra. Cette œuvre racontant la vie d'un mineur coincée dans un éboulement mélange joie, tristesse et désespoir. De cela, afin que vous spectateurs ne sortiez pas de notre concert après 10 minutes, nous cherchons à agrémenter notre programme en construisant autour de ce morceau dans le but de raconter une histoire. Vous pourrez donc entendre une civilisation en fête avec « I love Paris » ou un pot-pourri de Queen.

Lorsque la commission musicale réfléchit au programme annuel, elle ne souhaite qu'une chose que ces 75 minutes de concert joués par nos musiciennes et musiciens vous fassent vivre une aventure musicale. C'est pour cela qu'en choisissant 8 ou 9 morceaux, nous voulons vous faire rire, pleurer ou danser.

Des moins forts aux plus forts, des plus jeunes au plus vieux, chaque musicien et musicienne travaille d'arrache-pied d'août à janvier pour vous proposer le meilleur moment de musique possible. C'est donc avec impatience que nous vous attendons samedi 28 janvier 2023 à 20h à la salle polyvalente de Massongex pour notre concert annuel.



» PASSEPORT-VACANCES

26, 27, 28 juillet 2022...

YOUPI !!! c'est le PASSEPORT-VACANCES !!!

Moment tant attendu par les enfants scolarisés à Massongex et Vérossaz de la 1H à la 8H!

Cette année, 107 jeunes ont eu l'opportunité de partir en vadrouille durant 3 journées et profiter de belles activités. Tout cela ne pourrait pas exister sans les responsables de groupe qui, bénévolement, prennent de leur temps pour concocter un programme varié et encadrer les enfants.

Cet évènement a un énorme succès auprès des familles. En effet, après quelques jours seulement, toutes les places disponibles ont été prises. Un groupe supplémentaire a été créé cet été, tout comme en 2021.

Cela signifie : organiser un programme dans un délai court, trouver une personne disponible, prête à entourer un groupe d'enfants pendant 3 jours ainsi que des accompagnants supplémentaires.

Il est vrai que le comité d'organisation doit pouvoir compter sur l'aide de parents ou autres membres de la famille pour véhiculer les jeunes sur les lieux d'activité ainsi qu'épauler les responsables de groupe durant la journée.

Nous souhaitons de tout cœur pouvoir continuer à offrir ces moments magiques pendant les vacances estivales. Découvrir des activités... Rigoler avec des enfants de son âge... Partager de chouettes moments de complicité...

Nous espérons que vous ferez partie des accompagnants ou des responsables de groupe qui, eux aussi, vivent de belles expériences auprès des enfants et des adultes.



Un traditionnel souper de remerciement rassemble tous ces acteurs indispensables au bon déroulement, le dernier jour du passeport vacances. Que de partage et de rires!!

MERCI à toutes les personnes qui s'engagent lors de cet évènement!

Sans vous, rien ne serait possible !!!

Si vous avez envie de faire partie de cette aventure ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter.

Carole Loretan
078 842 97 70

» ALTITRAIL DE CHALIN



Une 15^e édition de tous les SUPERLATIFS

... un ALTITRAIL de Chalin 2022 anniversaire encore exceptionnel, mais qui nous aura fait passer par tous les états d'âme les jours précédents avec des conditions météo changeantes, incertaines, des précipitations abondantes, de la neige, de la pluie et des vents tempétueux sur les Crêtes... et ceci jusqu'au petit matin de la journée.



L'ouverture météo attendue du dimanche matin 2 octobre aura donné des images et des émotions incroyables sur ces crêtes et arêtes aux 103 sportifs(ves) et aux 33 enfants du défi du Cervelas, ainsi qu'aux 50 bénévoles de notre 15^e journée sportive.

Cette journée hors du commun est née en 2007 sur l'initiative de Stéphane et Jean-Pierre. Elle est organisée en toute simplicité et passion avec l'esprit de faire découvrir notre montagne, notre sport tout en partageant avec les participant(e)s ce défi exigeant de relier Massongex, 400m, au refuge de Chalin à 2'595m. Elle permet également de faire vivre la course de ski alpinisme Valerette Altiski du SC cime de l'Est au-delà de la course de janvier organisée chaque 2 ans.

MERCI à mes amis du team Valerette Altiski d'y avoir cru et d'avoir tout mis en oeuvre pour la préparation et le balisage. Merci aussi pour les partages intenses vécus là-haut pendant 2 jours et avoir permis d'offrir cette magnifique journée sportive .

Merci aux bénévoles pour la confiance, de l'accueil, et de la bonne humeur. Une équipe de bénévoles de nos villages de Vérossaz et Massongex toujours fantastique et remerciée en juin dernier lors de la soirée des 25 ans de Valerette Altiski.

A bientôt sur Pointe de Valerette et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

CO Valerette Altiski, Jean-Pierre Sierro

Toutes les photos sur
www.valerettealtiski.ch



PHOTOS AMBIANCE



Pierre Mettan le plus rapide.



Bénévoles et participants au refuge.



Ravitaillement au chalet Quartéry.



Merci aux bénévoles de Valerette Altiski.

» SKI-CLUB CIME DE L'EST



Octobre, la nouvelle saison du SC Cime de l'Est classée 34^e...

*Le vent fera craquer les branches
La brume viendra dans sa robe blanche
Y'aura des feuilles partout
Couchées sur les cailloux
Octobre tiendra sa revanche*



Bien évidemment ces paroles ont été empruntées à notre cher Francis Cabrel pour illustrer notre nouvelle saison qui a débuté en octobre dernier.

Le 2 octobre, nos OJ (Organisation Jeunesse) ont fait craquer les branches sur le parcours du 3^e Défi du cervelas. Relier Chindonne à la Croix de Valerette soit 2 km et 455 m de dénivelé, c'est ce que les 33 participants se sont donnés comme défi.

Attention tout de même aux feuilles partout couchées sur les cailloux pour arriver sans encombre au sommet. Ensuite, les cervelas et des marshmallows grillés au feu de bois, octobre tiendra sa revanche et nos petites têtes blondes aussi.



Prêts pour enregistrer les premiers arrivés...



Bravo pour l'organisation et santé!

Chapeau aux vainqueurs du jour!

Yanis Dumaz en 20 minutes, Hugo Mottiez en 21'52", Antoine Maccagnan en 22'09", Kevan Gay en 22'17" et Arthur Jatton en 24'15". Chez les filles, Lorine Gay n'a également fait qu'une bouchée de ce parcours pour arriver première en 26'05". Lui succèdent Bérénice Fellay en 35'17", Alyssa Bressoud en 36'23", Joeline Neau en 38'16" et Laura et Sara Dall'agnolo en 39'40".

Cette année, le Défi du cervelas a pris une autre dimension avec le double de participants par rapport à l'édition précédente grâce notamment à la participation de membres du ski-club Bex et du ski-club Salentin.



Antoine Maccagnan 3^e, Yanis Dumaz 1^{er}, Hugo Mottiez 2^e.



Miam, miam...



Petite formation au Laserland avant de commencer.

Le 15 octobre dernier, nos OJ partaient dans un tout autre environnement, au Jumpland et Laserland situé à Aigle.

Le Jumpland est le plus grand parc trampoline de Suisse. Plusieurs activités sportives sont proposées dans une surface de plus de 1'200 m² :

- › Le Park : pour tester les aptitudes aux sauts. Jump et encore Jump !
- › Fosse AIRBAG : pour faire le grand saut dans une fosse AIRBAG !
- › Parcours Trampo : pour se lancer un défi sur un parcours d'obstacles.
- › La Balle au Prisonnier : pour jouer à la balle sur des trampolines géants.
- › Battle zone : pour faire tomber son adversaire à l'aide d'un plot en mousse géant.
- › Panier de Basket : pour dunker comme une star du basket.
- › Slack line : pour tester son équilibre en marchant sur une corde au-dessus d'une fosse en mousse.
- › Tramos murs : pour les plus expérimentés, freestyles avec des trampolines sur les murs.

Octobre a laissé sa place aux activités des mois suivants qui nous amèneront au camp OJ du 27 au 30 décembre prochain. Nous nous réjouissons de reprendre cette activité traditionnelle du SC Cime de l'Est après 2 ans d'interruption.

Toute l'équipe est prête pour cette 34e saison avec plein de surprises au programme. N'hésitez à parler autour de vous, le club est ouvert à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, avec de nombreuses activités comme le ski, snowboard, randonnées, etc.

Rendez-vous sur www.sc-cime-est.ch et à bientôt pour de bons moments ensemble.

Joël Mottiez, président



Fosse AIRBAG.



Battle zone.



Tramos murs.

» INFOS UTILES



Guichet communal

Lundi :	15h30 - 18h00
Mercredi :	10h00 - 11h00
Mardi, jeudi et vendredi :	15h30 - 17h00

Bureau de vote

Dimanche :	10h00 - 11h00
------------	---------------

Bibliothèque

(Horaires hors vacances scolaires)

Lundi et vendredi :	15h30 - 18h00
Mercredi :	17h00 - 18h00

Magasin-Poste

Lundi au vendredi :	8h00 - 12h30 / 14h30 - 19h00
Samedi :	8h00 - 18h00

Ramassage du papier

Le 1^{er} jeudi de chaque mois. En cas de férié, le ramassage se fait le jeudi suivant.

Déchetterie

Massongex

Été: 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi et jeudi :	18h00 - 19h30
Mercredi :	15h30 - 17h00
Samedi :	13h00 - 17h00

Hiver: 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi :	15h30 - 17h00
Samedi :	13h00 - 17h00

Daviaz

Samedi :	10h00 - 12h00
----------	---------------

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet

Lundi : 15h30 – 18h

Mercredi : 10h – 11h

Mar - jeu - ven : 15h30 – 17h

Permanence téléphonique

Lun – mar – jeu – ven : 9h – 11h30 / 13h30 – 15h30

Mercredi : 9h – 11h30

024 471 37 12 – info@massongex.ch